

Le marathon...de la biodiversité, on en parle ?



Article 4 : mars 2023

COURIR OUI, MAIS APRES QUOI ?

Si la montagne est aujourd'hui un terrain de jeu où la course est omniprésente : courir en montagne peut signifier différentes choses. Pour certains, c'est un défi personnel, une façon de repousser ses limites et de tester son endurance physique et mentale. Pour d'autres, c'est une **opportunité** de profiter de la beauté naturelle de la montagne et de se connecter avec la nature.

Pour beaucoup, courir un marathon en montagne est une combinaison des deux. C'est un **défi physique et mental**, mais c'est aussi une occasion de s'évader dans un environnement magnifique.

Quelle que soit la raison pour laquelle une personne choisit de le faire, c'est une **expérience** qui peut apporter une grande satisfaction et un **sentiment d'accomplissement** une fois que le défi est relevé. Mais ce sentiment de ne faire qu'un avec la Nature est-il compatible avec l'érosion de la biodiversité qui se dessine ? Le marathon de la biodiversité est une des réponses possibles pour permettre une « reconnexion écologique » entre l'homme et l'environnement.



LE « MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ » vise à restaurer la biodiversité dans des espaces à dominantes agricoles. L'appellation, décernée par l'agence de l'eau, récompense les efforts des acteurs locaux qui agissent en restaurant ou en créant un réseau bocager avec pour cible 42 km de haies et 42 mares.

Qui peut candidater ?
Toutes les collectivités et tous les EPCI des bassins Rhône-Méditerranée et Corse

Un financement incitatif de l'agence de l'eau : jusqu'à 70 % d'aide dans le cadre de l'appel à projets « Eau et biodiversité » annuel.



UN DEFI QUI S'OFFRE A NOUS ?

Les montagnes abritent une **biodiversité incroyable**, avec des écosystèmes uniques et des espèces animales et végétales qui ne se trouvent nulle part ailleurs sur terre. Cependant, cette biodiversité est en **grave danger** et doit être sauvée avant qu'il ne soit trop tard.

Si nous ne prenons pas des **mesures urgentes** pour sauver la biodiversité en montagne, nous allons perdre une richesse inestimable pour les générations futures, humains ou non-humains. Nous devons **agir maintenant** en mettant en place des politiques de préservation de la nature, en investissant dans des pratiques agricoles et forestières durables et en réduisant notre empreinte écologique. Le temps est compté, agissons maintenant avant qu'il ne soit trop tard !

L'appel à projet "eau et biodiversité 2023" est une opportunité unique pour les territoires de montagne afin de contribuer à la préservation des ressources naturelles.

L'APPEL A PROJET « EAU & BIODIVERSITE 2023 »



RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES (RÉSEAU DE MARES, HAIES)

MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ

ÉTUDES OPÉRATIONNELLES DE CARACTÉRISATION DE LA "TRAME TURQUOISE"

ETUDES OPÉRATIONNELLES A LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

RESTAURATION DES HABITATS DE LA TRAME BLEUE POUR DES ESPÈCES CIBLES

LE CALENDRIER pour AGIR sans plus attendre

En répondant à cet appel à projet, les territoires de montagne peuvent bénéficier d'un soutien financier (jusqu'à 70 % pris en charge par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse) et technique.

Saisissons cette opportunité pour préserver la beauté naturelle et la richesse biologique de nos territoires de montagne.

3,2,1...ON CANDIDATE



1. Pour se renseigner sur l'appel à projet, télécharger la [fiche d'information](#)
2. Pour candidater, le règlement et le dossier de candidature sont téléchargeables sur www.eaurmc.fr/biodiversite2023

FLOCON VERT ET BIODIVERSITE, on en est où ?



Le cahier des charges Flocon Vert (version 2022) vient questionner chaque éléments présentés ci-dessous :

- Avoir sur le territoire un **dispositif** pour évaluer et garantir l'état et la **conservation des paysages ruraux** (observatoire agro-pastorale par exemple)
- Bénéficier de **connaissances précises** sur les espaces naturels protégés du territoire (faune, flore locale, risques d'érosion liés aux changements climatiques...) avec un inventaire actualisé des espèces et une cartographie précise des périmètres de leur protection
- Savoir **évaluer les risques** que représentent les **activités touristiques** pour les espèces endémiques
- Valoriser la **biodiversité locale** (visites guidées thématiques et/ou d'évènements dédiés)
- Encourager des **mesures volontaires** pour protéger activement des espèces menacées
- Restreindre les **activités récréatives** pouvant porter atteinte à la préservation de la biodiversité
- Mise en place de **dispositifs de régulation/restriction/évaluation** du nombre de **visiteur** et de leurs pratiques

1 ACTION SUR 1 TERRITOIRE FLOCON VERT dans la démarche

En septembre 2021, la commune de Lans-en-Vercors, a mis en place un **Atlas de la Biodiversité Communale**. Ce projet de deux ans est porté et animée par le Parc naturel régional du Vercors en partenariat avec 38 communes volontaires et porte sur quatre grandes thématiques choisies au préalable : les **chauves-souris** ; les **pollinisateurs** ; les **arbres remarquables et haies** ; les **zones humides**.



LANS-EN-VERCORS

Inventaires scientifiques des habitats, de la faune et de la flore par des experts (LPO, Flavia APE), cartographie des habitats à enjeux, évènements et sorties découvertes, projet de préservation et valorisation de la biodiversité « sur mesure » pour chaque commune etc... pourront servir d'aide à la décision dans les **politiques d'aménagements** en questionnant les **enjeux de biodiversité** par le prisme des documents d'urbanismes.

Par ailleurs, Les Belleville, territoire Flocon Vert ont mené un travail similaire. Terminé en 2020, voici le [résultat](#) de leur Atlas de la Biodiversité Communale ! Alors, pourquoi pas vous ?

Ressources :